

Tribunal du Travail de Namur/Dinant

Rôle TT n°..... (ancien n° TPI)
Nom du médiateur :
Nom(s) requérant(s)..... Num. de fax du médiateur :
Date :

REQUETE EN AUTORISATION DE VENTE D'UN IMMEUBLE

A Madame le Président du Tribunal du Travail et
Mesdames et Monsieur les Juges composant le
Tribunal du travail
De et à Namur/Dinant

A L'HONNEUR DE VOUS EXPOSER RESPECTUEUSEMENT :

(Maître/Madame/Monsieur) X Y, avocat/ représentant du CPAS /de l'ASBL , dont les bureaux sont établis , agissant en qualité de médiateur de dettes de Monsieur / Madame *nom prénom*, né(e) le , domicilié à , ayant pour administrateur provisoire M , dont les bureaux sont établis ,

désigné à cette fonction par ordonnance de Madame le Juge des saisies/du travail de Namur du ;

Attendu que Monsieur/Madame *nom prénom médié* est propriétaire d'un immeuble sis à et cadastré , éventuellement, mais détenu en copropriété indivise avec Madame/Monsieur X, copropriétaire/usufructier, l'ayant acquis par succession/en viager/AUTRE. (cf. annexe 1)

Que ce bien est grevé d'une inscription hypothécaire au nom de / Que ce bien n'est grevé d'aucune inscription hypothécaire (cf. annexe 2).

Que ce bien a été évalué par au prix de (cf. annexe 3).

Qu'il a trouvé acquéreur pour un prix de (cf. annexe 4).

Que l'acte de vente doit être passé avant le , compte tenu de la date du compromis / conformément aux conditions suspensives du contrat de crédit des acquéreurs (cf. annexe 5)

Que la vente de l'immeuble est impérative en vue du remboursement des créanciers dès lors que ...